

# L'INFORMATEUR

## Corse nouvelle



1€

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 8 au 14 novembre 2013 - N° 6490 - 62<sup>ème</sup> année



**ANTOINE**  
**MONDOLONI**

Président de la Chambre  
de Commerce et  
d'Industrie Régionale

«Faire face aux défis d'aujourd'hui»



L'Agence du Tourisme de la Corse  
oeuvre pour les générations futures

*Jacques* - Guide de randonnée

**Deve u turisimu valurizà a corsica,  
tandu semu qui per elli.**

Parce que le tourisme doit valoriser la Corse,  
nous sommes là pour eux.



## NOS BUREAUX

sont ouverts au 1, rue Miot (2<sup>ème</sup> étage)  
du lundi au Vendredi  
de 8 heures 45 à 12 heures  
et de 14 heures à 17 heures.  
Les appels téléphoniques sont  
reçus durant les mêmes horaires au

**04 95 32 04 40**

En sus, une permanence téléphonique  
est à votre disposition  
du lundi au vendredi  
de 8 heures à 12 heures 30  
et de de 13 heures 30 à 17 heures au

**04 95 32 92 35**

Les télécopies peuvent être reçues  
sans limitation d'horaire au

**04 95 32 02 38**

## Le temps des Chrysanthèmes

L'été indien qu'a connu la Corse en ce mois d'octobre 2013 s'est prolongé jusqu'après la Toussaint et le jour consacré au souvenir des Défunts !

La Corse, particulièrement attachée à cette tradition, a connu l'effervescence habituelle en direction des cimetières et autres lieux de sépultures, les conditions météorologiques exceptionnelles y contribuant largement.

Les villes comme les plus humbles villages attachent une grande importance à l'entretien de ces espaces choisis la plupart du temps dans les zones les mieux exposées comme pour signifier la volonté avérée de donner le confort maximum à celle et à celui qui y repose pour l'éternité !

Cela n'exclut pas le constat amer de ces tombes et de ces tombeaux laissés à l'abandon, menaçant ruine, dans l'indifférence souvent des visiteurs !

Cette remarque n'enlève rien à l'ardeur d'une tradition qui draine les familles, les amis, vers ces lieux de mémoire qui sont aussi l'occasion de rencontres et d'un partage de souvenirs pour beaucoup !

L'occasion aussi pour les plus anciens de venir accompagner de plus jeunes comme pour les initier à ce devoir familial qui ne doit pas s'interrompre. Ce qui donne à ces espaces consacrés au passé une dimension porteuse de convivialité et de brassage de générations.

En ce sens, la Corse sait ajouter une dimension de vie à un rite que l'on aurait pu seulement tourner vers la nostalgie d'un temps perdu !

C'est ainsi que le temps des Chrysanthèmes, sur l'île, prend l'allure du temps où le présent – à travers cette pause annuelle – réalise la jonction de l'hier et de l'aujourd'hui, qui se traduit par la présence de nombreux jeunes, avec le sentiment que la vie l'emportera toujours.

Dans cet esprit, le Chrysanthème, cette fleur dédiée à la mort, devient symbole de continuité de la vie des familles et des communautés, dépassant le côté commercial, pour atteindre l'indicible mystère de l'aventure humaine !

Pierre Andreani

Le dessin de la Semaine



## In memoriam

### Jean-Claude Pastinelli, l'ami !

On le savait malade depuis quelque temps, mais qui pouvait imaginer le 17 août dernier, jour du mariage de sa fille Noëlle, que quarante jours plus tard, la maladie l'emporterait.

Tous les esprits resteront marqués en ce début de semaine d'automne.

A Murato le temps était triste, un temps lourd, une atmosphère pesante, ce jour où Jean-Claude Pastinelli nous a quittés, faisant ainsi taire ses souffrances.

C'est à Bastia qu'il fit pratiquement toute sa carrière de facteur, principalement Boulevard Paoli, c'est peu dire qu'il était une figure populaire et sympathique. Tous ou presque l'appelaient par son prénom.

Accueilli partout à bras ouverts, entrant dans tous les commerces avec cette bonhomie, cette gentillesse spontanée qui lui avait valu en retour un énorme courant de sympathie.

Il était devenu celui que dans bien des foyers on attendait le matin auprès des personnes âgées notamment, avec lesquelles il prenait le temps d'échanger quelques mots.

Il était aussi serviable, ne disant jamais non dès lors que quelqu'un lui demandait un menu service.

Les Muratais se souviendront également du passionné de football qui avait fait les belles heures de l'A.S.Murato dans les années 70-80, plus pour s'amuser avec une bande de copains que pour la performance.

Il avait aussi entraîné les jeunes de l'A.J.Biguglia, et ils venaient souvent de loin saluer celui qui avait marqué leur jeunesse en tant que joueurs, sans oublier qu'ils étaient des hommes.

C'est une immense foule qui se pressait en l'église de Murato, bien trop petite pour contenir tous ceux qui étaient venus lui rendre un dernier hommage.

L'Abbé Chrétien a célébré la messe de Requiem, chantée par le Groupe «Barbara Furtuna».

Tous ses amis étaient là, pour le porter vers sa dernière demeure, comme pour sentir une dernière fois son amitié sur leurs épaules.

Nous renouvelons à toute sa famille et toutes les personnes que ce deuil afflige nos plus sincères condoléances émues et attristées.



Lucien LECCIA

## À modu nostru

Da Roland Frias

### In l'universu d'iMusic-School

Chì piacè di vede un' impresa corsa sviluppassi, da u lucale à l'internazionale, d'esse un bellu esempiu di riescita, una "success story" cum'ella si dice in u "show biz".

N'emu digià parlatu, ma ne riparlemu vulintere di ssa "start-up", nata cinque anni fà, sottu à u stimulu di trè ghjovani corsi, artisti passiuati, ma dinù -è ne anu fattu torna una prova- ingeniosi !

Paulu Cesari, professore di chitarra, Roland Peppe, infurmatichente, è Paulu Miniconi, canterinu, anu messu in ballu un prugettu urginale è nuvatore, quellu d'inizià una scola di musica per mezu d'Internet.

Nanzu à elli, nimu ùn avia avutu l'idea. Nimu in Francia, nimu nantu à a pianeta sana. Ci vulia à dassi di rimenu. Allora, anu francatu u passu. À rombu di travaglià, hè stata cuncretizata l'andatura d'iMusic-School, cù, d'altronde, u sustegnu di a Cullettività Territoriale di Corsica (ITTC/Adec).

Oghje sò di più in più numerosi l'utilizatori. Perché ci hè da chì sceglie è da chì fà. Ognunu pò truvà u so contu. Infatti, ci hè una mansa di pussibilità di corsi è d'esercizii in linia, secondu sfarente categorie. Sò pruposte più di 20 000 videò, per scopre, pruvà è praticà u cantu, u pianò, a batteria, a chitarra, a trumbetta è parecchi altri strumenti.

Cum'è per ogni scola di musica, l'accessu à iMusic-School dumanda una partecipazione finanziaria. Ma u prezzu à bon' pattu ripresenta una certa furtuna per assai ghjente, da sprime a so sensibilità artistica.

Per pudè seguità tutti i corsi, di cantu per esempiu, cù parecchi exercizii, ci vole à cuntà trà 10 è 20 eurò per un abbonamentu misincu. Costa pocu, per raportu à a qualità di e prestazione è sopr'à tuttu à u livellu di i professori chì intervenenu in e videò. Sò cunnisciuti da u grande publicu. Si pò amparà u pianò cù Mathieu Gonet è u cantu cù Jasmina Roy ; anu insignatu tutti i dui à l'eleivi di a "Star Academy". Si pò dinù sunà di chitarra, ascultendu i cunsiglii di a "star" internazionale Keziah Jones, frà tanti altri artisti famosi.

Annu, a scola di musica iMusic-School hè stata d'altronde partenaria ufficiale di l'emissione "Nouvelle Star" nant'à u canale D8. Cunnosce un bellu successu. Oghje chì ghjè oghje, registregghja più di 15 000 scrizzione. Amatori o professionisti decisi à amparà è à fà cresce e so cumpetenze, di modu prestu è efficace.

Sapendu chì l'impresa hà levatu quasi 2 milioni d'eurò per prupone novi corsi, pagà i professori è accoglie ne altri.

Felicitazioni è complimenti à i so creatori chì impieganu oramai quasi quindici persone. Eccu una bella andatura. Li preghemu torna bona furtuna è longa vita per l'avvene...

ÉCONOMIE / PAR PIERRE-LOUIS MARCHINI

## ANTOINE MON

*Particulièrement investi dans la vie économique de l'île, l'élu consulaire et chef d'entreprise sartenais a succédé fin juillet à Jean Dominici à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR). Pour l'Informateur Corse Nouvelle, il revient sur les priorités et les chantiers qu'il entend défendre au cours de son mandat.*



► **Antoine Mondoloni, comment abordez-vous vos nouvelles fonctions de président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale ?**

Je les aborde avec beaucoup d'humilité et avec la volonté d'honorer la mémoire de mon ami et ancien président Jacques Nacer, tragiquement disparu. Je vais mettre mes pas dans les siens : ceux d'un travailleur infatigable, à l'écoute de toutes et tous, soucieux de dégager des consensus et de ramener chacun au dossier, au terrain afin de mettre en avant ce qui nous rassemble. Tout comme lui, je pense que le travail en commun permet la découverte des arguments de l'autre, instaure une culture de la convergence et le respect des avis divergents. Certes, apparaîtront certainement des points de vue dissemblables sur certaines grandes orientations ou sur certains dossiers. Je mettrai alors en avant une méthode de travail : aller au fond de ces dossiers, examiner leurs aspects techniques et leurs conséquences pour déterminer la nature réelle des divergences d'appréciation. Nous verrons alors ce qu'il en restera, mais je suis optimiste, car des hommes de bonne volonté animés par le souci de la bonne administration des intérêts des entreprises ne sauraient laisser perdurer leurs divergences.

# DOLONI «Pour une vision régionale nouvelle»

## ► Un petit retour sur votre élection : Vous étiez seul candidat en lice. Peut-on dire que le principe de la présidence tournante autrefois décrié fait aujourd'hui consensus ?

Oui, je le crois et je me permets de qualifier ce mode de gestion de présidence alternée. Le qualificatif de «tournante» a pour moi une connotation très négative et illustre le chaos. Le qualificatif d'«alternée» repose sur un ordonnancement des choses. En effet, il permet à chaque CCIT –Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale : Ajaccio et Bastia– de se défaire de la vision exclusivement départementale pour appréhender la dimension régionale des dossiers, d'adopter la vision «hélicoptère» pour utiliser un terme cher à nos amis managers.

Cette vision régionale est à privilégier car je perçois notre île comme «parsemée d'îles» : le Grand Bastia, la Balagne, le Centre, la Plaine Orientale, le Grand Sud, le Sartenais-Valinco, les deux Sevi et Sorro et le Grand Ajaccio, sans oublier les îlots particuliers avec les entreprises de l'intérieur. Balagne et Grand Sud d'une part, Centre et Intérieurs du Sud d'autre part, et les deux communautés d'agglomérations d' Ajaccio et de Bastia, ont des problématiques semblables. Vous savez que les îliens ont par habitude une vision îlienne du monde, une vision marquée par leur «splendide isolement». Rappelez-vous la presse anglaise titrant «le continent est isolé» après que les nazis ont décidé du blocus de la Grande Bretagne. Eh bien mon but sera de faire progresser le lien et les habitudes de travail entre ces îles dans notre île qui parfois s'ignorent.

## ► Quel regard portez-vous sur le bilan de votre prédécesseur ?

Mon prédécesseur avait un sacré challenge à relever : mettre en place la nouvelle institution et la faire accepter par tous. En effet, si la réforme instaure des chambres régionales, encore faut-il que cette nouvelle institution trouve sa place et soit acceptée dans l'esprit de toutes et de tous. Il a su donner du muscle quantitatif et qualitatif au squelette réglementaire nouveau. Il y est arrivé, par ses qualités d'écoute, de travail, de respect et de sérieux. Il m'appartient à présent d'avancer davantage sur la route ainsi ouverte par Jean Dominici.

## ► Vous prenez la tête de la CCIR au moment où son cadre et ses compétences devraient connaître de nouvelles évolutions. Est-ce un challenge motivant ?

Lors de la signature du Pacte de confiance entre l'État et les CCI le 28 mai 2013, le Premier ministre a affirmé deux grands objectifs : tout d'abord le redressement budgétaire, qui est une nécessité impérieuse, vu l'état des finances publiques ; le redressement économique et productif, ensuite, afin de retrouver le

chemin de la croissance et de recréer des emplois. Le réseau des CCI a été associé à cette démarche avec pour objectif de faire notamment des économies de structure au travers d'une réforme de son organisation et ses propositions ont permis de parfaire la loi portant réforme des réseaux consulaires, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le challenge est motivant et difficile car il nous faudra faire mieux avec moins de ressources. Je m'explique. Les CCI ont un financement qui repose sur trois grandes ressources : les ressources fiscales, puis les ressources propres –taxes portuaires et aéroportuaires–, et enfin l'emprunt. Or une partie des ressources fiscales précédemment attribuées aux CCI va abonder le budget de l'État pour maîtriser les déficits publics. Nous

avons donc moins de recettes pour assurer les missions d'intérêt général qui nous sont confiées : formalités fiscales et sociales, aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises, connaissance du marché et des diverses sources de financement pour ne citer que les plus importantes. En qualité de chefs d'entreprises, nous connaissons et surmontons quotidiennement ce type de difficultés dans nos entreprises. Je nous crois capables de le faire au sein de nos institutions.

*«Mon expérience m'a convaincu qu'il faut un lien entre le terrain et les décideurs, afin que les uns et les autres ne vivent pas dans deux mondes différents : les salons dorés pour les uns et les difficultés quotidiennes pour les autres, le tout générant incompréhension et ressentiment»*

aurons donc moins de recettes pour assurer les missions d'intérêt général qui nous sont confiées : formalités fiscales et sociales, aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises, connaissance du marché et des diverses sources de financement pour ne citer que les plus importantes. En qualité de chefs d'entreprises, nous connaissons et surmontons quotidiennement ce type de difficultés dans nos entreprises. Je nous crois capables de le faire au sein de nos institutions.

## ► Quelles priorités vous êtes-vous fixées dans l'exercice de votre mandat ?

J'ai trois priorités qui suffiront à mon sens sur ce mandat de deux ans. La 1<sup>ère</sup> est de fédérer les îles dans l'île comme je l'ai développé plus haut. La 2<sup>ème</sup> priorité est de présenter une cohérence régionale face à des interlocuteurs régionaux. Nous avons comme interlocuteurs la Collectivité Territoriale de Corse et ses agences, la banque de France chargée de suivre les mesures actées lors des assises de l'entrepreneuriat et la déclinaison régionale de la Banque Publique d'Investissement (BPI). La tâche qui nous attend est immense et les sujets techniques et difficiles : favoriser le rebond des entrepreneurs, orienter une partie de l'épargne vers les PME et faire progresser le tissu entrepreneurial corse constitué de TPE

## ► Comment envisagez-vous la synergie entre la Chambre Régionale et les CCIT ?

Le pacte de confiance entre l'Etat et le réseau des CCI dresse une liste d'objectifs dont l'un porte sur le point que vous évoquez : il prévoit une démarche volontaire de mutualisation qui sera quantifiée par des indicateurs de résultat : nombre de fonctions mutualisées au niveau régional et pourcentage de diminution des charges d'exploitation hors services gérés. Nul doute que ces indicateurs influenceront un jour ou l'autre sur nos ressources. Il nous appartient donc d'anticiper au plus tôt, tous ensemble, dans la concertation et dans la recherche de convergences, le bouleversement de nos habitudes, en quittant notre vision départementale ancienne et en opérant un renversement pour une vision régionale nouvelle. Je pense que l'action solitaire est vouée à l'échec. Je crois profondément que nous devons conjuguer nos talents, mener une réflexion commune, échanger nos expériences, mutualiser les moyens des CCI pour faire face aux défis d'aujourd'hui. Enfin, mon expérience m'a convaincu qu'il faut un lien entre le terrain et les décideurs, afin que les uns et les autres ne vivent pas dans deux mondes différents : les salons dorés pour les uns et les difficultés quotidiennes pour les autres, le tout générant incompréhension et ressentiment. Cette tâche





ture et industrie— et de la construction en développement, avec un retard industriel et une faiblesse agricole". Elle mentionne également une situation sociale marquée par "des revenus faibles, des écarts majorés entre classes sociales favorisées et défavorisées". D'ailleurs, plus de 20% des personnes de l'île vivent sous le seuil de pauvreté : moins de 950 € par mois. Un créateur ou un repreneur d'entreprise doit avoir ce chiffre en tête, car le débouché naturel de son entreprise est d'abord la Corse. Certes, il y a l'exemple de Corse Composites Aéronautiques avec quelques autres réussites, mais ce n'est pas l'entière réalité du terrain.

► **Que préconisez-vous ?**

Il nous faut avec l'aide des pouvoirs publics et des collectivités locales déployer un panel d'actions par le biais du PO FEDER —ADEC ou OEC— et des incitations fiscales indirectes. Compte tenu de la spécificité de l'île, avec une majorité de TPE (Très Petites Entreprises, ndlr) je préconise la défiscalisation d'une partie de l'investissement productif, l'aide à la création d'entreprise par report d'une partie de la fiscalité indirecte —TVA et autres— pour les premiers exercices, la diminution des taxes locales par les collectivités locales —TLE et CFE— et surtout que les mesures qui seront prises soient de portée générale et assises sur un mécanisme simple de type zone franche et plan COCHEF, qui a si bien réussi à la Corse. Les retours de terrain dont je dispose montrent que les entreprises qui souhaitent bénéficier

exemplaire. Je crois qu'en s'inspirant de ce modèle, les PME œuvrant dans le secteur pourraient évoluer en ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire, ndlr). Il y a trois secteurs sur lesquels s'appuyer pour l'industrie : les énergies renouvelables, la construction durable et la filière bois. Rêvons un peu et imaginons que nous puissions regrouper toute la biomasse de l'île pour fabriquer du combustible —granulés de bois. Rêvons encore un peu et imaginons que les ingénieurs de la faculté de Corse innovent sur des machines économes en énergie et trouvent par la commande publique comme pour la SEM Bois Energie des sources de financement pérennes et puissent développer des machines dont nous pourrions nous servir dans nos habitations. C'est alors qu'un vaste marché s'ouvrirait devant elles. Je crois qu'avec de la volonté et du courage pour développer des synergies ce projet est réalisable. Mais le futur ne saurait se limiter à cet exemple. Faisons confiance «au génie créateur» des hommes. Il nous surprendra toujours dès lors qu'il trouvera le terrain —l'environnement fiscal indirect— pour croître.

► **Quels sont les grands chantiers en cours ?**

Ces grands chantiers nous sont imposés par la réforme. La CCIR a pour but d'améliorer les services rendus aux entreprises en homogénéisant les actions des chambres départementales avec des plans d'action sur quatre secteurs : les équipements aéroportuaires et portuaires; la formation et l'enseignement; la création, la transmission et le développement des entreprises; le développement durable. J'ai été chargé de conduire la réflexion sur le développement durable (DD). Avec mes collègues, nous voulons que le DD apporte de la valeur ajoutée aux produits et services proposés par les entreprises corses. Nous avons d'ailleurs proposé, ce 22 octobre à la CORECODES examinant le volet développement durable du PADDUC, la vision et les préoccupations des entreprises. Par exemple, nous étudions les meilleurs moyens pour donner à nos ports et nos aéroports une image de «porte de territoire engagé» dans le DD, car l'île est dotée de richesses naturelles reconnues. Nos réflexions sur le DD vont des modes de blanchissage des draps, à la valorisation des déchets, à l'utilisation du solaire pour réchauffer l'eau, à la récupération des eaux pour assurer l'arrosage d'un hôtel, en passant par des crèches et des études surveillées pour les entreprises d'une zone d'activité, jusqu'aux plans de carrière assortis de mécanismes d'intéressement et à des comités inter-entreprises pour bénéficier d'avantages annexes. De telles réflexions sont menées et seront appliquées dans les trois autres domaines que sont les équipements aéroportuaires et portuaires; la formation et l'enseignement; la création, la transmission et le développement des entreprises. Ils seront présentés bientôt et vous comprendrez que je ne souhaite pas empiéter sur la tâche des rédacteurs et des rapporteurs de ces schémas.

est sans doute la plus ardue, car il est plus facile de s'opposer que de rapprocher des points de vue et d'aboutir à des consensus autour de projets.

► **La CCIR se veut aussi le porte-parole des entreprises. Quelle est votre vision sur la situation économique actuelle de notre île ?**  
Le moment est difficile : il y a plus de 18 000 demandeurs d'emploi pour 310 000 habitants

*«Le moment est difficile : il y a plus de 18 000 demandeurs d'emploi pour 310 000 habitants et l'activité économique est atone. Chacun est en train de sa rendre compte que l'emploi public ou parapublic n'est plus en mesure d'absorber le flux des demandeurs d'emploi et que le vecteur d'emploi est désormais l'entreprise».*

et l'activité économique est atone. Chacun est en train de sa rendre compte que l'emploi public ou parapublic n'est plus en mesure d'absorber le flux des demandeurs d'emploi et que le vecteur d'emploi est désormais l'entreprise. C'est une révolution pour l'île où le système a toujours magnifié et encouragé l'emploi public ou parapublic. La récente étude réalisée pour le compte de l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse, par le cabinet Marc Simeoni Consulting, et qui a d'ailleurs été présentée lors de la dernière séance extraordinaire de la Conférence Régionale de Coordination du Développement Économique et Social (CORECODES), dresse un bilan morose. Elle note que «l'appareil productif de l'économie insulaire est fragile, malgré un secteur tertiaire —ce qui reste hors agricul-

d'un concours financier public sont aujourd'hui découragées par le circuit administratif qu'elles qualifient de «lourd». Il faut donc simplifier les procédures mais aussi contrôler les bénéficiaires car il ne s'agit pas de dilapider l'argent public dans ce contexte de crise. L'exercice est difficile car les moyens des collectivités locales et de l'Etat baissent. Mais si la reprise de l'économie n'a pas lieu les entreprises disparaîtront, les recettes fiscales diminueront et la courbe du chômage aura du mal à s'inverser.

► **De quels moyens d'action disposez-vous pour l'industrie ?**

Il n'y a pas de recette miracle. Nous avons l'exemple de Corse Composites Aéronautiques qui a une politique de niche associée à une capacité d'innovation et d'adaptation



Informateur Corse Nouvelle - N°6490

Salon de thé  
Privatisation de la salle

**aktuel**  
brasserie

Tél. 04 95 73 54 07  
aktuelbrasserie@gmail.com

facebook icon

Pôle de Suarilellu II - Route de Mezzavia  
20090 AJACCIO

2011

DOMAINE  
**ORENGA de GAFFORY**

Boulangerie  
**foch**  
Pâtisserie

Tél. : 04 95 76 04 26  
1, bd du Roi Jérôme - 20000 AJACCIO

Vous créez,  
modifiez ou cessez  
une activité...

**PENSEZ À PRÉVENIR**

**U-CORSU**  
www.u-corsu.com

**04 95 59 30 30**

## Le salon des Maires et des Collectivités Locales 2013

### Mode d'emploi, temps forts et chiffres-clés

Organisé par le Groupe Moniteur, en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF) qui tiendra en parallèle son congrès annuel, le Salon des Maires et des Collectivités Locales est le rendez-vous national annuel des acteurs de la commande publique, de leurs partenaires institutionnels et des prestataires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales.

#### Les temps forts du Salon des Maires 2013

Le concours des Prix de l'Innovation du Salon des Maires 2013 récompensera les exposants du salon présentant un produit, procédé, matériel, système, service ou technique novateur. Le jury présidé par Jacqueline GOURAULT (Sénateur-Maire de La Chaussée Saint-Victor, 41) et composé de professionnels des collectivités, récompense dans chacune des 11 catégories du salon les produits ou services les plus innovants. Cette année, 77 dossiers ont été reçus. Les visiteurs du salon pourront retrouver les lauréats et finalistes sur le plan de visite distribué aux accueils et aux points info du salon.

Les Trophées de la Commande Publique (7<sup>ème</sup> édition) qui ont pour vocation de récompenser les organisations soumises au Code des Marchés Publics ou à l'ordonnance du 6 juin 2005 (Etat, collectivités, hôpitaux, établissements publics, chambres consulaires...) qui cherchent à améliorer l'efficacité de leurs politiques d'achat. (Remise des Prix Jeudi 21 Novembre, 12h00, Salle 21, Pavillon 2.1).

L'application mobile Salon des Maires 2013, un nouvel outil qui permet : d'avoir des informations sur les exposants et les animations du salon, de sélectionner les exposants ou intervenants à rencontrer, de sélectionner les conférences, de retrouver cette sélection dans l'espace «Ma visite», de localiser les exposants et définir son parcours à l'aide du plan interactif, d'être informé «en direct» des événements et autres informations du salon.

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales est le seul rendez-vous annuel national qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des villes, départements et régions de France. (En 2012, 57 962 visiteurs dont 46% d'élus, 25% de décideurs territoriaux et 29% de visiteurs issus du secteur privé de la ville ont participé au Salon des Maires.)

Première manifestation professionnelle du secteur des collectivités locales, ce salon offre aux décideurs de l'achat public (élus et décideurs territoriaux) des réponses et solutions concrètes aux problématiques et besoins rencontrés dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Le Salon des Maires est un outil au service des décideurs locaux afin d'optimiser, de rationaliser et de mutualiser leurs dépenses. Des solutions polyvalentes et mutualisées pour des dépenses rationalisées et optimisées. Alors que la question du développement durable et du respect de l'environnement est présente à l'esprit de tous, les communes, intercommunalités, départements et régions de France sont à la recherche de solutions permettant des économies d'énergie. La question de l'efficacité énergétique de ces matériels, véhicules et équipements est au cœur des préoccupations des acheteurs publics.

Ainsi, l'édition 2013 du Salon des Maires sera l'occasion de découvrir des gammes de mobiliers urbains et des systèmes d'éclairage autonomes en énergie. Fonctionnant au moyen de batteries alimentées par des panneaux photovoltaïques, ces équipements s'affranchissent de tous travaux lourds de génie civil et de génie électrique. Les bornes d'éclairage à LED, les bancs avec bornes de recharge pour téléphones portables, les stations de recharge de vélos, scooters et autres véhicules électriques, voire même des dispositifs d'informations peuvent désormais être installés sans frais de tranchée de câble, de raccordements au réseau et d'ajout de comptage électrique. Leurs coûts de

**salon**  
**des maires**  
et des collectivités locales

**19, 20, 21 novembre 2013**  
Paris - Porte de Versailles

[salondesmaires.com](http://salondesmaires.com)

fonctionnement sont dès lors très réduits puisqu'il n'y a ni consommation électrique ni abonnement. S'ajoute à ces équipements des dispositifs de maîtrise de la consommation énergétique : détecteurs crépusculaires, détecteurs de présence, mode veille...

Les matériels d'entretien des accotements et de la voirie sont eux aussi polyvalents. Un seul et même véhicule permet désormais toute l'année le fauchage, l'élagage, le nettoyage des signalisations, le balayage, le salage et le raclage des chaussées en passant d'une activité à une autre sans changer d'outil.

#### Accessibilité : permettre l'accès à tout pour tous

La loi Handicap de Février 2005 a instauré l'accessibilité de la voirie, des logements, des transports, des Etablissements Recevant du Public (ERP), des écoles... Mais c'est le principe d'une accessibilité universelle qui y est défini. La notion d'accessibilité suppose de prendre en compte l'intégralité de la chaîne de déplacement dans la cité mais également la culture, les loisirs, l'information de manière générale.

Alors que la maire est en première ligne pour relever le défi de cet «accès à tout pour tous», les industriels, partenaires spécialisés des collectivités territoriales, ont développé et développent des solutions pour construire une cité accessible à tous.

Pour répondre aux besoins de mise en accessibilité, des plateformes d'accès autobus en béton préfabriqué permettent de créer rapidement un arrêt de bus avec ses rampes intégrées pour faciliter l'accessibilité aux PMR. Ces solutions démontables peuvent même être réutilisées si l'arrêt doit changer d'emplacement.

#### Nouveaux modes de production d'énergie et nouvelles consommations

A l'heure où les questions de consommation d'énergie sont des préoccupations quotidiennes pour tous, administrés comme collectivités, de nouveaux modes de production d'énergie voient le jour. Les visiteurs du Salon des Maires 2013 auront ainsi l'occasion de découvrir des hydroliennes estuariennes et fluviales pour la production d'électricité propre.

Installations qui ne nécessitent pas de génie civil, elles offrent des solutions durables de production d'électricité aux collectivités désireuses de varier leur mix énergétique.

(Suite page AL12)



# Le salon des Maires et des Collectivités Locales 2013

(Suite de la Page AL1)

Par ailleurs, les motorisations hybrides viennent désormais équiper les laveuses de voirie et font de ces matériels des équipements plus silencieux et moins polluants. Les équipements de lavage sont alimentés par des batteries lithium ion dernière génération, batteries rechargées par alternateur lors des déplacements de la laveuse.

## Rappel des dépenses des collectivités en 2012 et Etat des lieux en 2013

2012, l'investissement local en hausse de 2.7%  
Après avoir bénéficié de la reprise de l'activité en 2010/2011, les collectivités locales ont supporté le contexte économique et social au cours de l'année 2012 : atonie de l'activité économique, dégradation du marché du travail, hausse du taux de chômage.

En 2012, les collectivités ont vu leurs marges de manœuvre se réduire : les ressources fiscales globales progressent de 2.5%, mais les concours financiers sont gelés en valeur, tandis que les charges sont en hausse sensible, notamment celles liées au personnel.

Cependant, les collectivités ont accru leurs dépenses d'investissement (+2.7%) en ayant recours à l'emprunt. Elles ont bénéficié de conditions de financement adaptées en 2012, après le resserrement de l'offre de crédit bancaire observé en 2011. Et l'encours de dette du secteur public local a augmenté significativement.

## 2012 : malgré la baisse de l'épargne brute, poursuite de l'effort d'investissement

En 2012, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ont augmenté de 3.1%, niveau très supérieur à l'inflation, après 2.2% en 2010 et 2.8% en 2011. La croissance des frais de personnel a été particulièrement importante, alors que les transferts liés à la loi LRL sont achevés. Cette hausse des frais de personnel est imputable en partie aux évolutions du SMIC, en janvier 2012, puis en juillet 2012, lesquelles se traduisent par un relèvement des indices de traitements les plus faibles dans la fonction publique.

En revanche, leurs recettes de fonctionnement ont évolué plus modérément : si les ressources liées aux impôts locaux ont augmenté de 3.8%, d'une part en raison de la hausse des bases fiscales des impôts ménages, et d'autre part de la croissance des impôts économiques, l'atonie du marché immobilier s'est traduite par un repli des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) destinés aux collectivités locales, tandis que le niveau des concours de l'Etat subit le gel en valeur de l'enveloppe normée comme en 2011. Aussi le niveau de l'épargne brute a-t-il légèrement baissé en 2012 : il est d'environ 312.4Md€.

Malgré ce repli de l'épargne brute, les collectivités locales ont maintenu globalement en 2012, un niveau d'investissement (hors remboursement de la dette) supérieur à celui de 2011, soient 55Md€. C'est dans le secteur communal que les dépenses d'investissement progressent le plus significativement.

En revanche, tous les niveaux de collectivités, compte tenu de l'évolution faible de leurs ressources d'investissement, affichent un recours plus important à l'emprunt. En effet, l'accès au crédit s'est détendu au cours de l'exercice 2012. Fin 2012, l'endettement des collectivités a progressé nettement.

Le bloc communal, malgré l'évolution favorable des ressources de fiscalité directe locale, enregistre en 2012 un tassement de sa capacité de financement. Cependant, il poursuit son effort d'équipement entamé en 2011, en finançant par un plus large recours à l'emprunt.

Par ailleurs, 2012 est le premier exercice de mise en œuvre du FPIC, mécanisme national de péréquation horizontale, qui a redistribué 150M€.

Dans les départements, l'effet de ciseau entre évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement a per-

duré. En effet, la croissance des dépenses d'aide sociale à la charge des départements est liée à la situation du marché du travail, laquelle se détériore sensiblement de puis mi 2011.

L'article 48 de la LFR 2012 prévoit un fonds de soutien aux départements doté de 170M€ prélevés sur les ressources de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Les régions disposent de ressources contraintes, que ce soient le panier de recettes fiscales sur lesquelles elles n'ont pas de pouvoir de taux, ou les concours financiers dont les montants sont équivalents à ceux de 2011. Face à ces recettes peu dynamiques, elles supportent des charges à la hausse, liées au personnel et à la compétence transport.

Malgré des capacités de financement en retrait, elles ont maintenu leur niveau d'investissement et, pour cela, ont eu recours fortement à l'emprunt. Leur taux d'endettement atteint près de 85% fin 2012.

## 2013 : des contraintes sur les charges

L'activité économique devrait rester faible en 2013, et la situation sur le marché du travail ne devrait pas s'améliorer à court terme. Les collectivités locales ont préparé leur budget 2014 en tenant compte des contraintes sur les ressources et sur les charges.

Dès septembre 2012, la réduction des dotations était annoncée à hauteur de 750 millions d'euros en 2014 et en 2015 pour contribuer au redressement des comptes publics.

En 2013, les dépenses de personnel devraient augmenter très sensiblement, compte tenu des charges supplémentaires liées aux personnels (revalorisation du SMIC, hausse des cotisations à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, réforme des rythmes scolaires).

En termes de ressources, les perspectives d'évolution sont favorables, malgré l'atonie de l'activité économique, sur les recettes attendues de CVAE (+7.5%), tandis que la situation du marché immobilier va se traduire par une contraction des Droits de Mutation à Titre Onéreux. Le gel du montant des concours financiers est maintenu pour 2013.

## Bloc communal : effort d'investissement lié au calendrier électoral

2013 constitue la dernière année avant les élections municipales au printemps 2014. Les communes devraient donc poursuivre leur effort d'investissement malgré des perspectives de ralentissement de l'épargne brute.

Le bloc communal conserve un pouvoir de taux sur des ressources fiscales «ménages» dont les bases évoluent favorablement, et sur la CFE. La situation du bloc communal appartient globalement saine. Dans le cadre du FPIC, après 150M€ répartis en 2012, 360 M€ seront redistribués en 2013.

Départements : pression forte sur les charges d'intervention

Les perspectives économiques pour 2013 devraient entraîner une hausse de la demande sociale, et donc des dépenses à la charge des départements. Ces derniers anticipent à nouveau une contraction des droits de mutation en 2013, et devraient stabiliser leur niveau d'investissement malgré un repli de l'épargne brute.

Ils devraient faire appel au marché bancaire pour des niveaux d'emprunts équivalents à ceux de 2012 et leur stock de dette devrait encore s'amplifier pendant l'année 2013. Régions : des marges de manœuvre limitées

Selon les premiers éléments des budgets primitifs, les régions prévoient de contenir leurs dépenses de fonctionnement face à des recettes atones, sur lesquelles elles n'ont quasiment plus d'opportunités de levier. Les régions pourront financer environ 37% de leur investissement après s'être acquittées du remboursement de leur dette en capital. Ce ratio faiblit depuis 2002. Les régions envisagent de maintenir leur effort d'investissement, en faisant appel à l'emprunt pour le financer. Leur niveau d'endettement devrait atteindre 20Md€ fin 2013.



Informateur Corse Nouvelle - N°6490

*Ajaccio*  
  
*Optique*

Cours Prince Impérial  
Parking Carrefour - 20090 AJACCIO  
Tél.: 04 95 23 60 70  
Télécopie : 09 70 32 05 64  
E-mail : ajaccio.optique@gmail.com

**Café Latin**

Antoine ORIZOLI  
06 19 01 01 29  
Brasserie - Bar - Snacking  
3 rue Fesch 20000 Ajaccio



**KINOV**  
CONCEPT STORE BIO



# Double événement à Vescovatu où la pelouse synthétique a été inaugurée

*Le stade Jean Filippi de Vescovatu a vécu un week-end animé. Il faut dire que le programme sportif valait bien l'affluence dans une tribune couverte dont on est assez fier du côté de la Casinca. Ainsi l'heure de l'inauguration de la superbe pelouse synthétique dont jouit dorénavant le stade coïncidait avec la rencontre de prestige du quart de finale de la coupe d'Europe des régions opposant la sélection corse à celle du Languedoc Roussillon. La Corse ayant l'avantage de recevoir, c'est Vescovatu qui a eu le privilège de l'organisation de cette rencontre.*

**J**uste avant le coup d'envoi, le maire, **François-Xavier Marchioni**, accompagné du président du conseil général de la Haute-Corse, **Joseph Castelli**, du président de la ligue, **René Moracchini**, et du président de l'AS Casinca, **Dominique Federici**, a coupé le ruban inaugural. Avant ce geste protocolaire qui laissait les protagonistes en découdre, **François-Xavier Marchioni** a fait part de sa joie d'accueillir sportifs, responsables associatifs (anciens et actuels) et élus, rappelant le nombre important de générations de footballeurs qui ont un jour défendu les couleurs de **Vescovatu** et aujourd'hui celles de l'**AS Casinca**. Parmi elles bien sûr, **Charles Orlanducci** et **Hervé Sekli**. Le maire s'est aussi autorisé un petit clin d'œil à l'histoire rappelant que son propre père avec celui d'**Hervé Sekli** sont ceux qui ont porté l'**AS Vescovatu** sur les fonts baptismaux... Dans les années 50, leur entreprise fut confortée par la municipalité de l'époque et son maire, **Elisabeth Filippi**, qui sur une propriété familiale, gracieusement cédée à la commune, a réalisé le stade de football qui porte le nom de son époux, **Jean Filippi**, ministre et sénateur de la **Corse**.

Un stade qui au fil des années a été soigné par les municipalités successives, notamment sous l'ère **Marchioni** où il s'est vu doté d'une tribune couverte, d'une buvette très fonctionnelle et de vestiaires parfaitement rénovés. Avec la pelouse synthétique, c'est un outil performant qui est mis à disposition des jeunes footballeurs casincais. Le football n'ayant pas échappé à l'intercommunalité, puisqu'il rassemble depuis quelques années les clubs de **Vescovatu** et de **Folelli**, unis par les liens «*d'un mariage d'amour et de raison*» comme le président **Joseph Castelli** s'est amusé à le souligner.

A leur tour, le président **Dumè Federici** et **René Moracchini**, président de la **Ligue Corse de Football** ont fait part de leur satisfaction à participer à ce baptême verdoyant. La pose de la nouvelle pelouse de **Vescovatu** correspond à la reconfiguration totale de l'aire de jeu, de ses abords, de l'éclairage, répondant au mieux aux nouvelles attentes des sportifs. Son coût de 947 000 euros a été supporté par la **Collectivité Territoriale de Corse**, le **Conseil Général de la Haute-Corse**, la **Fédération Française de Football** et la commune de **Vescovatu**.



*Le maire François-Xavier Marchioni coupe le ruban*

Les premiers à fouler le tapis vert furent les joueurs des deux formations dans le cadre de la rencontre de quart de finale de la **coupe d'Europe** des régions organisée par la **FIFA**. La sélection corse s'est inclinée à la séance de tirs au but, après avoir tenu tête durant deux heures à ses homologues du **Languedoc Roussillon**. Un petit bémol dans le déroulement de cet après-midi festif à **Vescovatu**... Le lendemain toutefois, l'équipe de l'**AS Casinca** avait le bonheur de signer une belle victoire en **coupe de Corse** face à ses voisins de la **Costa Verde**. La pelouse du stade **Jean Filippi** est prête à vivre de beaux moments sportifs !



*Les deux formations, de Corse et du Languedoc Roussillon*

## Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

### Cap sur le Cap

Le Cap pointe son bras vengeur avec un clin d'œil à la jeunesse luroise et ses convulsions subversives...

Le Cap Corse tout ourlé de marines qui semblent fêter le bonheur. Je viens d'y faire une escale qui était une envie.

Sont-ce mes entrailles qui provoquent ce besoin ? Chi lo sa !

Le fait que j'aie emprunté ma voiture comme un cadeau de félicité.

Bien sûr Pietranera chez Jacky Padovani c'est encore Bastia.

Mais aux courbes de Grisone le souffle du «voyage» est déjà là et, après un salut au champion Carrega à Miomo, Lavasina et ses ex-votos se profile juste avant Erbalunga et ses maisons dans la mer... Sisco et le souvenir de Philippe Noiret tournant pour Henri Graziani, Pietracorbara et son «rendez-vous de l'été» puis Porticciolo encore Orphelin du fameux Caribu de Catoni.

Table remarquable, hélas fermée...

Santa Severa – Je suis chez moi –, berceau de ma famille, tout là-haut au «di a Piazza» petit village de Spergane si cher à mon cœur ! Halte au «Campu Santu» où sont enterrés des êtres chers... Meria n'est pas loin puis Macianggio où Madame Orlandi, du restaurant «Les Iles», fait une soupe de poisson extraordinaire... 1<sup>er</sup> novembre, le soleil brille, je salue Johnny Genari du «Ricordu» puis ne promène avec grand plaisir...

Vais-je tenter l'incursion jusqu'à Centuri pour saluer Pierre Alessandrini dans son «Vieux Moulin» ? Il guette les bateaux qui ramènent, dans leurs filets ces langoustes au goût unique.

Je salue quand même Rogliano et surtout «Magna-Suprana», hameau dont était originaire ma grand-mère, née Mattei, avant qu'elle épouse Toussaint Lenziani, mon grand-père plus connu sous le nom de «Mestru Sa» qui avait été affublé de cette distinction lorsqu'il sillonnait les mers de Chine.

J'ai arrêté là mon périple et suis revenu sur mes pas.

Le retour a été aussi enchanteur.

Ma voiture roulait à une allure modérée, laissant le champ à tous les Fangio ou autres Prost du sérail.

Petite halte à «A Stalla Sischese», chez l'adorable Muriel, fière de son petit hôtel, véritable bonbonnière...

Erbalunga et, bientôt, la vallée de Pozzo-Brando, patrie du grand Paul Valéry... Pour moi, l'escapade s'arrête là, alors que Bastia se profile à l'horizon offrant aux visiteurs son unique Vieux Port et sa majestueuse Place Saint-Nicolas où naissent et meurent bien des amours !

RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

## L'Aghja, une structure

*Après une longue période de doute et d'incertitude, l'Aghja reprend ses activités ! Un soulagement pour l'équipe organisatrice et une bonne nouvelle pour tous les Ajacciens. Au mois de novembre, la scène de l'Aghja va accueillir de nombreux spectacles très différents mais tous de grande qualité. Pas de doute, ça bouge à l'Aghja !*

L'an dernier, l'Aghja a connu une période de turbulences budgétaires qui a donné des sueurs froides à **Francis Aiqui**, le directeur de la structure et à toute son équipe. Des difficultés qui ne sont pas totalement dépassées aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle **Francis Aiqui** reste vigilant. Pour entamer cette nouvelle saison, il compte tout particulièrement sur l'appui du public : «*Cette année, plus que jamais, nous comptons fortement sur la présence du public, qui a pour nous valeur de soutien. C'est ensemble que nous pouvons affirmer notre volonté de voir l'Aghja exister pleinement et sereinement*». Un appel qui a été entendu puisque les deux premiers spectacles programmés ont affiché complets ! Un début de saison prometteur qui laisse augurer de beaux moments culturels à venir ; et c'est bien pour rester dans cette dynamique que toute l'équipe de l'Aghja s'attelle à donner le meilleur : «*nous avons pour objectif de démocratiser la culture, de rendre son accès possible au plus grand nombre, et pour ce faire, de multiplier les outils le permettant : rencontres avec les artistes, travail de sensibilisation à la création et à l'éducation artistique, partenariats ou liens étroits avec des associations culturelles, implication de l'Aghja au sein de la cité*».



L'occasion de faire le point avec **Francis Aiqui** sur sa structure dont l'état demeure fragile

► *En mars dernier, vous nous confiiez «Notre structure rencontre de grosses difficultés financières (...) nous ne pouvons plus honorer nos factures et cela nous met dans une situation délicate face à nos créanciers !». Où en êtes-vous aujourd'hui? Etes-vous définitivement rassuré ?*

Nos factures ont pu fort heureusement être honorées ! Mais nous ne sommes malheureusement pas totalement sortis d'affaire. Notre structure est évidemment



# e toujours fragile... mais dynamique !



encore fragile et nous ne voulons pas retomber dans les difficultés rencontrées l'an passé. Pourtant, rien n'est définitivement réglé : en effet, nous sommes toujours dans l'attente du versement d'une partie des subventions dues par la CTC au titre de l'année 2013. Et nous avons un grand besoin que le versement de ce solde intervienne rapidement...

## ► De ce fait, avez-vous appréhendé différemment cette saison 2013-2014 ?

Nous sommes restés sur les fondamentaux de l'Aghja, basés sur la «Parole» et la «Musique». Quantitativement, on peut dire que le nombre de spectacles proposés est le même et nous sommes fiers de la qualité de cette saison 2013-2014, même si l'on a peut être pris moins de risques dans la programmation.

## ► Du Hip Hop à Léo Ferré et au théâtre, l'éclectisme est toujours le fil rouge de la programmation de l'Aghja ?

Les pièces de théâtre choisies sont toujours originales et décalées et leur ton peut être sérieux, impertinent, décapant... Musicalement, on essaie de suivre les tendances : deux concerts «hip hop» sont ainsi programmés en novembre !

## ► A titre personnel, à quels festivals aimez-vous assister en tant que simple spectateur ?

Autant que faire se peut, j'essaie d'assister à un maximum de spectacles proposés par la Ville d'Ajaccio. Pour raisons professionnelles, je suis également amené à me déplacer sur le continent : festival d'Avignon, Bourges... L'été, de nombreux festivals insulaires proposent des programmations très alléchantes (Porto Latino, Patrimonio, etc) mais c'est parfois le temps qui manque pour tout faire !

## La programmation de novembre en un coup d'œil

### Vendredi 15 novembre, 21h

Musique : **Isulana Familia / Hip-hop (Corse & Sardaigne)**

Lorsque **Spiri2All (Ajaccio)** et **Raighinas (Sassari, Sardaigne)** se découvrent, le courant passe immédiatement, tant sur le plan musical que sur le plan humain. Les musiciens corses et sardes décident alors de travailler ensemble. Entre poésie et résistance, entre musiques traditionnelles et boom bap des années 90, leur motivation partagée est de bien représenter leur coin de **Méditerranée** dans chaque domaine, en unissant leurs énergies.

A ne pas manquer



### ! Samedi 23 novembre, 21h

Musique : **Raashan Ahmad / Hip-hop (USA)**

En 2004, **Raashan Ahmad** fonde le groupe **Crown City Rockers** qui a marqué l'histoire de la scène de la côte ouest américaine. Ses deux premiers albums solo (2008 et 2010) ont reçu un accueil très chaleureux. **Raashan** est devenu très rapidement un incontournable du hip hop US live, dans le monde entier. Sa marque de fabrique : un hip hop singulier qui fait le lien entre l'âge d'or du rap et la nouvelle génération.

A voir absolument !



### Mardi 26 novembre, 19h30

Mardi Cabaret :

**Dominique Ottavi chante Léo Ferré**

**Dominique Ottavi** chante **Léo Ferré** et, pour notre plus grande joie, porte ses choix sur des chansons très peu connues du grand public. «*La reconnaissance d'une dette et d'une filiation, un hommage vibrant à l'un des artistes majeurs du 20<sup>ème</sup> siècle !*»

Un soirée hommage .

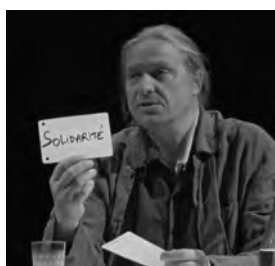


### Mercredi 27 novembre, 19h

Cabaret : "Inculture(s)

1" / Conférence gesticulée de **Franck Lepage**

Une conférence ? Un spectacle ? Du Théâtre ? **l'Aghja** propose de découvrir une nouvelle forme d'expression artistique : la conférence gesticulée. Cet «*objet vivant non identifié*» connaît un vrai succès et se développe partout en **France**. **Franck Lepage** est l'un des fondateurs de la coopérative d'éducation populaire «**Le Pavé**», à l'origine du concept. Une nouvelle forme artistique à découvrir.



### Ven. 29 et sam. 30 novembre, 21h

Théâtre : «**Agnès moins 3652, autopsie d'Arnolphe**»

- Cie **Hélios Perdita**

Cette pièce originale a été inspirée par les affaires **Kampush** (2006) et **Fritzi** (2008). Le metteur en scène, **Théo Kailer**, a été frappé par la récurrence odieuse de ces faits divers : «*j'ai eu envie de creuser cette folie monstrueuse à partir de la pièce de Molière, L'École des femmes, et d'un récit extrait de Brefs entretiens avec des hommes hideux, des nouvelles de David Foster Wallace*». Un classique revisité de manière inédite.



# A Settimana Corsa <sup>©</sup>

46<sup>ème</sup> semaine de l'année  
du 8 au 14 novembre 2013

Les fêtes : le 8, Toussaint - le 9, Théodore - le 10, Léon, Noé - le 11, Armistice 1918, Martin, Véran - le 12, Christian - le 13, Brice, Diego - le 14, Sidoine.

## Un an déjà

**Le 9 novembre**, David Petraeus, directeur de la CIA, annonce sa démission en raison d'une relation extraconjugale.

**Le 12 novembre**, la Birmanie est secouée par deux violents séismes qui font 13 morts et 40 blessés.

**Le 13 novembre**, le réseau social Facebook supprime le cliché posté par une jeune Syrienne qui posait sans son voile pour militer en faveur des droits des femmes musulmanes.

**Le 14 novembre**, journée de manifestations contre l'austérité partout en Europe ; vingt-trois pays fonctionnent au ralenti à cause de grèves et rassemblements massifs.

**Le 15 novembre**, BP va payer 4,5 milliards de dollars d'amende aux autorités américaines pour régler une partie du dossier de la marée noire du golfe du Mexique. C'est la plus grosse amende pénale de l'histoire américaine.

## L'esprit du monde

*La source désapprouve presque toujours l'itinéraire du fleuve.*

Jean Cocteau

## Le truc de la semaine

Pour rendre brillant un étain terni, mettez du foin dans une casserole, déposez-y l'objet à nettoyer, couvrez le tout d'eau et faites bouillir

quelques minutes. Pour terminer, séchez l'objet à l'aide d'un chiffon doux.

## Les tablettes de l'Histoire

**Le 9 novembre 1970**, décès du général Charles de Gaulle.

**Le 10 novembre 1983**, Bill Gates présente la première version du système d'exploitation de Microsoft : MS DOS - Windows 1.0.

**Le 12 novembre 2007**, l'Airbus A380 se pose pour la première fois à l'aéroport de Montréal.

**Le 13 novembre 2001**, les troupes de l'alliance du nord entrent dans Kaboul, capitale désertée par les talibans.

**Le 14 novembre 1928**, ouverture du stade Roland Garros pour recevoir la Coupe Davis.

**Le 15 novembre 1988**, premier et dernier vol de la navette soviétique Buran. Ce vol sans équipage fera deux fois le tour de la Terre avant d'atterrir à Baïkonour, de manière totalement automatique. Mais le projet sera abandonné.

## Saviez-vous que ?

Qu'on a pu lire l'avis suivant dans la presse parisienne de 1938 : "le gouvernement attribue un milliard de francs à la destruction et la reconstruction des taudis parisiens".

Que nous n'utilisons dans notre vie quotidienne que plus ou moins 5% des termes de

la langue française. Celle-ci comporte plus de 90 000 mots, mais c'est avec plus ou moins quatre mille d'entre eux que nous nous exprimons le plus couramment.

Que dans la banlieue de La Havane, à Cuba, une truie a donné naissance à 23 porcelets. La propriétaire a dit ne pas avoir fait suivre de régime particulier à son animal qu'elle élève dans son jardin.

Que la veuve d'un employé japonais s'est vue accorder une indemnité pour la mort par suicide de son mari. Ce suicide a été reconnu comme accident de travail. Au moment des faits, l'employé encadrait un groupe de plus de quarante officiels en voyage à Genève, mais était vite devenu leur souffre-douleur. Le stress qui s'en était suivi avait poussé l'homme à bout.

Qu'un chercheur américain a constaté que deux patients sur mille, en moyenne, n'étaient pas complètement endormis durant les opérations chirurgicales. La douleur ne serait toutefois pas perceptible par ceux-ci, mais ils entendraient les paroles des docteurs et les bruits des instruments.

Qu'il existe une science étudiant la paix, tout comme une autre étudiant la guerre. L'irénologie s'intéresse à ce qui se passe en temps de paix, tandis que la polémologie étudie les conflits et leurs retombées sur les sociétés.

Que le phare de l'île d'Ouessant, situé à 12 miles à l'ouest de la côte de Léon, guide plus ou moins 50 000 navires par an au sein des hauts-fonds qui entourent l'île et forment un réseau de pièges dangereux pour les navigateurs.

Qu'on vend en Russie un jeu d'échecs pour capitalistes. Les pions portent des lunettes solaires, les cavaliers sont des Mercedes et le roi a... un téléphone portable !

Qu'en 1994, 500 000 saumons transgéniques se sont évadés d'une ferme d'élevage au Canada. Ceux-ci ont la particularité de grossir dix fois plus rapidement que les autres, mais sont particulièrement fragiles au niveau du cartilage. Il se pourrait qu'ils aient transmis leurs particularités aux saumons non manipulés. Quand l'homme joue à l'apprenti sorcier...



## ABONNEZ-VOUS !





Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**1 an 42 Euros**      **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia  
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : [abo@icn-presse.fr](mailto:abo@icn-presse.fr)



# création - adaptation de sites internet et mobiles



[www.u-corsu.com](http://www.u-corsu.com)



Chauff'éco

Envie de réaliser des économies d'énergie  
tout en conservant votre confort ?

JUSQU'À  
**2000** €\*  
d'éco-prime pour l'installation d'un système  
de chauffage performant.



\*Pour plus d'informations, connectez-vous sur :  
[corse-energia.fr](http://corse-energia.fr) | [corse.edf.com](http://corse.edf.com)



L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

